

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 26 mars 2020

La Caisse régionale du Crédit Agricole Nord de France, totalement engagée dans le soutien des entreprises et des professionnels, propose le prêt garanti par l'Etat

Premier financeur de l'économie française et mobilisé dès les premiers jours de la crise auprès de tous ses clients, le Crédit Agricole va proposer à compter de ce jour à tous ses clients entrepreneurs, quels que soient leur taille et leur statut (exploitants agricoles, professionnels, commerçants, artisans, entreprises,...), en complément des mesures déjà annoncées (report d'échéances, procédures accélérées d'examen des dossiers, etc.), de recourir au **dispositif massif et inédit de prêts garantis par l'Etat**.

Ces financements prennent la forme d'un prêt sur 12 mois sans frais, avec la faculté pour l'emprunteur de l'amortir sur une période supplémentaire de 1 à 5 ans.

Ce prêt garanti entre 70% et 90% par l'Etat en fonction de la taille de l'entreprise, est proposé à un **taux de 0,25% pour les petites et moyennes entreprises, et 0,50% pour les grandes** pour la première année.

Ce prêt peut atteindre jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires, permettant ainsi aux entrepreneurs d'avoir accès au financement nécessaire pour traverser la période actuelle très perturbée.

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de ses équipes, qui poursuivent leur activité pour soutenir l'économie et accompagner leurs clients, le Crédit Agricole a mis tout en œuvre ces derniers jours pour déployer ce dispositif co-construit avec l'Etat et BPI, et ainsi apporter rapidement une solution puissante à ses clients. Ses conseillers et chargés d'affaires sont prêts à répondre à leurs clients souhaitant bénéficier de ce dispositif d'urgence.

Christian Valette, Directeur général du Crédit Agricole Mutuel Nord de France déclare : « Le Crédit Agricole est fidèle à son histoire en prenant part à l'effort collectif national. Il œuvre pour accompagner tous ses clients, partout en France, et mettra toute sa vigueur à faire en sorte que la crise hors norme que nous traversons, puisse être surmontée par ses clients ».

Contact Presse:

Catherine Filonczuk, 03 20 63 72 68, catherine.filonczuk@ca-norddefrance.fr

www.credit-agricole.fr
communication.ca-norddefrance.fr



« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société »